

## **Assemblée Générale**

**18 juin 2026**

### **Procès-Verbal**

Date de convocation à l'Assemblée Générale : 21 mai 2026 par voie électronique et entre 17 et 21 mai 2026 par voie postale.

L'ordre du jour était le suivant :

1ère RÉSOLUTION - Comptes annuels 2025 et Rapport de gestion

2ème RÉSOLUTION - Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

3ème RÉSOLUTION - Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées et attestation du Commissaire aux comptes sur le rapport du Conseil d'administration détaillant « les sommes et avantages de toute natures versés à chaque administrateur »

4ème RÉSOLUTION – Proposition d'affectation du résultat en « fonds propres – réserves »

5ème RÉSOLUTION - Ratification de la cooptation d'une administratrice : Anne Duthuillé

Les pièces nécessaires aux délibérations ont été jointes à la convocation : « brochure d'AG 2026 ».

Sur les 74 248 adhérents convoqués, la première convocation a généré 12 539 votes, soit un taux de participation de 16,88 %.

Le quorum de 25 % n'étant pas atteint, une deuxième convocation a été lancée.

A l'issue de cette seconde phase, 17 719 adhérents ont exprimé leur vote, portant le taux de participation à 23,86 %.

Conformément aux statuts, l'assemblée délibère sur deuxième convocation à la majorité des suffrages exprimés.

Les résultats sont les suivants :

Nombre total de votes	POUR		CONTRE	ABSTENTION	NUL
	Nombre	%	Nombre	Nombre	Nombre
Résolution 1	16 157	91%	371	1 187	0
Résolution 2	16 202	91%	335	1 174	4
Résolution 3	15 637	88%	499	1 578	1
Résolution 4	15 887	90%	590	1 234	4
Résolution 5	15 278	86%	656	1 777	4

Compte-tenu de ces résultats, toutes les résolutions sont approuvées.

Les questions diverses :

Les questions et observations formulées au titre des questions diverses ont porté sur les points suivants :

**1/ Sur l'importance du vote et les moyens pour obtenir plus de votants lors de l'Assemblée générale**

Plusieurs pistes ont été évoquées afin de favoriser la participation des adhérents, dont rendre le vote obligatoire. Ce dernier point ne paraît pas faisable du fait des contraintes juridiques, mais une réponse sera formalisée sur les possibilités d'évolution en la matière.

**2/ Sur le niveau de la soulte des retraités, les transferts de PRC actifs et retraités, ainsi que les conséquences d'une consommation intégrale de la soulte**

Les principaux éléments arrêtés à fin 2025 ont été présentés. Il a notamment été rappelé que l'augmentation de la PRC provient, pour une part significative, de l'affectation des produits financiers. La PRC relative aux retraités contribue à limiter l'évolution des cotisations des retraités et, compte tenu d'une utilisation régulière, est appelée à diminuer structurellement. Le sujet sera porté à l'attention de l'entreprise

**3/ Sur certaines précisions relatives au rapport SFCR, au rapport de gestion, au recours à des prestataires externes et au vote électronique**

Des précisions ont été demandées concernant le rapport SFCR, notamment afin de qualifier certains termes (ex : « retraités », utilisé à la fois pour désigner les adhérents concernés et les personnes couvertes, comprenant les adhérents retraités et leurs ayants droit).

Des échanges ont également porté sur le recours à des prestataires externes, et il a été précisé que la Mutuelle recourt à des expertises externes de manière ciblée et proportionnée, ce qui se reflète dans des frais de gestion modérés au regard des cotisations.

Concernant le risque d'interruption des services de la Mutuelle, les dispositifs prévus ont été détaillés : le plan de continuité d'activité ainsi que les mesures imposées par la réglementation DORA pour assurer la résilience informatique.

Des précisions ont aussi été apportées sur l'évolution des résultats techniques et nets de l'exercice.

Il a été pris acte de ces remarques et suggestions.

A Paris, le 18 juin 2026

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Anne Duthuillé', written in a cursive style.

Signature

Anne Duthuillé, Présidente de la Mutuelle

Pièce jointe

[Brochure AG Mutuelle 2026.pdf](#)